Informations de base	
2006/0103(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Industrie maritime et gens de mer: ratification par les États membres de la Convention du travail maritime consolidée de l'Organisation internationale du travail OIT du 23 février 2006, Genève **Subject** 3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail 4.10.10 Protection social, sécurité sociale	

Acte final	
Décision 2007/0431 JO L 161 22.06.2007, p. 0063	Résumé